### LA MALADIE HÉMORRAGIQUE DU LAPIN

# Qu'est-ce que la maladie hémorragique du lapin (MHL)?

La maladie hémorragique du lapin est causée par un virus hautement contagieux de la famille des calicivirus. Ce virus existe sous deux formes ou sérotypes, dont l'une d'elle, le RHDV-2, affecte toutes les espèces de la famille des lagomorphes, soit les lapins, à la fois sauvages et domestiques, et les lièvres.

La maladie due au RHDV-2 est souvent fatale après seulement quelques jours et provoque des signes cliniques non-spécifiques (abattement, perte d'appétit, fièvre), ainsi que des conjonctivites, difficultés respiratoires, signes neurologiques ou des morts subites. Les hémorragies (au niveau du nez et des yeux) peuvent être présentes à l'occasion.

La maladie hémorragique du lapin liée au RDHV-2 est une maladie infectieuse émergente en Amérique du Nord, et a été introduite par l'intermédiaire de lapins vivants ou de matériel contaminé. Présentement, cette maladie virale se transmet rapidement à travers les populations sauvages et domestiques du Sud-Ouest des États-Unis avec des cas isolés sur la côte Est des États-Unis et au Canada. Au Québec, une éclosion est survenue en 2016 et deux lapins domestiques ont été confirmés en juillet 2023 à Montréal.

#### Comment se transmet la MHL?

La maladie hémorragique des lapins est transmise par contact direct avec les sécrétions d'animaux infectés (ex. : salive, écoulements, urine, selles, sang), via des objets ou du matériel contaminé (nourriture, litière, enclos) ou via les insectes piqueurs.

Ce virus survit très bien dans l'environnement et peut se propager efficacement grâce aux déplacements humains, via les vêtements, les chaussures et même, les pneus de voitures qui ont traversé des zones avec des lapins infectés. C'est pour cette raison que même les lapins vivant strictement à l'intérieur sont aussi à risque de contracter la maladie.

Ce virus n'a pas de répercussion sur la santé humaine.



### Quel est le traitement de cette maladie?

À ce jour, il n'existe pas de traitement contre la maladie hémorragique du lapin. Le taux de mortalité est influencé par la souche responsable de l'infection.

Présentement, la souche dominante en Amérique du Nord est la RHDV-2, causant près de 100% de mortalité chez les lapins infectés.

# Comment peut-on prévenir la maladie hémorragique du lapin?

La vaccination est la meilleure façon de prévenir cette maladie (voir plus bas). Les bonnes pratiques d'hygiène et de biosécurité permettent de freiner la propagation de la maladie hémorragique du lapin et d'éviter qu'elle s'introduise dans un groupe de lapins. Il est important d'éviter tout contact avec les lapins sauvages, de respecter une période de quarantaine pour tout nouveau lapin étant introduit dans un groupe, et de bien laver les équipements ou les objets utilisés pour les lapins qui proviennent d'endroits différents.

## LA MALADIE HÉMORRAGIQUE DU LAPIN (SUITE)

#### Existe-t-il un vaccin contre cette maladie virale?

Oui, il existe différents vaccins contre ce virus qui produisent une immunité contre les deux souches plus fréquentes et contagieuses du virus. Le vaccin Filavac est présentement disponible au Canada.

La vaccination d'un lapin contre la MHL implique une injection par voie sous-cutanée, qui procure une immunité en l'espace de 7 jours, et qui doit être répétée à chaque post-vaccinaux année. Les effets secondaires documentés le plus fréquemment incluent une légère augmentation de la température corporelle, ainsi que l'apparition d'une petite bosse dure au site d'injection, qui peut apparaître quelques jours plus tard et persister quelques mois. Dans de rares cas, de l'abattement et une diminution de la prise de nourriture ont été rapportés dans les 48h suivant l'injection. Il est important de bien surveiller les lapins durant les jours suivant la vaccination pour s'assurer qu'ils continuent de bien manger et boire normalement. Les réactions vaccinales graves (ex. : réaction anaphylactique) n'ont pas été documentées à ce jour mais restent possible comme pour tout vaccin.

© 2023 Le Service de médecine zoologique du CHUV – Tous droits réservés. L'usage de ce document est permis à des fins professionnelles pour promouvoir la santé animale et informer les propriétaires d'animaux. Ce document ne peut en aucun cas être utilisé dans un cadre commercial sans autorisation expresse de l'auteur. Toute reproduction doit être intégrale, sans modification et elle doit mentionner le nom de l'auteur du document.

Le Service de médecine zoologique remercie Dre Louise Quesnel pour sa contribution à l'élaboration de cette fiche.

### Hôpital des animaux de compagnie Centre hospitalier universitaire vétérinaire

Téléphone: (450) 778-8111

Région de Montréal : (514) 345-8521, poste 8111

Montréal: (514) 764-8111